

Mesnil-sur-l'Estree



Bulletin municipal 2010



S.A.M.U. (Évreux) : 15
A partir d'un portable : le 15 également
S.A.M.U. (Dreux) : 02 37 46 15 15

Gendarmerie de Nonancourt	02 32 58 00 17
E.R.D.F. Renseignements	02 32 29 38 01
E.R.D.F. Dépannage	08 10 33 30 27
G.D.F. Dépannage	02 32 38 44 66
Lyonnaise des Eaux	08 10 38 43 84
(urgence hors ouverture)	08 10 88 18 81
Hôpital de Dreux	02 37 51 52 53
Hôpital de Dreux (urgences)	02 37 51 51 85
Hôpital d'Évreux	02 32 33 80 00
Hôpital d'Évreux (urgences)	02 32 33 80 97
Centre antipoison de Lille.....	03 20 44 44 44
S.N.C.F. Renseignements :	
– Chartres/Dreux.....	02 43 20 50 50
– Paris-Montparnasse.....	01 45 82 50 50
– Horaires et réservations.....	08 36 35 35 35
Croix-Rouge de Dreux	02 37 46 20 01
Secours catholique de Saint-André-de-l'Eure.....	02 32 37 35 31
Secours catholique d'Ézy-sur-Eure	02 37 64 53 47
Enfance maltraitée	08 00 05 41 44
S.O.S. Amitié	01 42 93 31 31
	01 42 96 29 20
Centre cardio « Maison Blanche ».....	02 37 65 43 21
Carte bleue (en cas de perte ou de vol)	08 36 69 08 80
Ambulances VITAL	02 37 42 37 38
Renseignements administratifs	39 39

POMPIERS : 18
A partir d'un portable : le 112
Pompiers de Nonancourt : 02 32 58 11 84

MESNIL-SUR-L'ESTRÉE :

Mairie (accueil)	02 37 64 90 00
Mairie (secrétariat).....	02 37 64 90 55
Mairie (télécopie)	02 37 64 90 01
Mairie (e-mail)	mairie-de-mesnilleestree@orange.fr
Norbert CAYUELA (maire)	02 37 64 90 20
– portable.....	06 98 37 90 00
– mairie	02 37 64 91 81
Bureau des adjoints	02 37 64 90 56
Bernard DUPLAT (domicile)	02 37 82 93 44
Christian VINCENT (domicile)	02 37 82 95 68
Lucien SANCHIONI (domicile).....	02 37 64 92 42
La Poste.....	02 37 82 90 12
<i>Horaires</i> : du lundi au samedi : 9 h 00 à 12 h 00	
École primaire Gutenberg	02 37 82 97 05
Foyer communal	02 37 82 96 96
Stade municipal.....	02 37 64 90 32
Maison paroissiale (ouverture le vendredi matin)	02 37 82 90 16

Sommaire

Le mot du maire	3	L'Âme du vitrail.....	20
État civil	4	Les anciens combattants	20
Finances.....	5	L'union nationale des parachutistes	21
La libération du Mesnil	6	Macadam mesnilois	22
Hommage à Clifton Tucker	7	Téléthon 2009.....	22
Notre église	8	Gymnastique volontaire mesniloise	23
Le bureau de poste	9	Mesnil'Club-Aînés.....	23
Les maisons fleuries	11	C.R.I.S.T.A.L.E.	24
L'école Gutenberg	12	TOM pouce pousse... LA MOELLE	25
Les travaux	14	Civilités	27
La <i>Quantum</i>	15	Une artiste au Mesnil.....	28
Les pongistes mesnilois	16	Permanences	29
Football club Vallée d'Avre	17	A votre service	30
Les Balladins de l'Estrée.....	18	Plan du Mesnil-sur-l'Estrée	31





Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Nous avons prévu une année 2009 difficile. Elle l'a été. La crise financière et économique s'est confortablement installée, mettant en danger bon nombre de nos compatriotes, notamment en ce qui concerne l'emploi et le pouvoir d'achat.

L'année 2010 s'annonce comme une année de transition avant les réformes annoncées de la taxe professionnelle et des collectivités territoriales.

En 2009, les investissements et réalisations programmés ont été effectués et notre compte administratif fait ressortir un excédent de clôture de 318 239,16 euros, bien utile pour notre budget 2010. Cette année verra, pour la première fois, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans la Grande-Rue - Centre. Ce programme devrait se poursuivre dans les années à venir, accompagné d'une amélioration de notre éclairage public.

La modification du P.L.U., zone du Haut-Maine, verra son aboutissement avec l'enquête publique qui vous sera soumise.

Le grand chantier de la station d'épuration et du réseau d'assainissement du Mesnil semble prendre un peu de retard mais l'étude se poursuit.

Je tiens, par ailleurs, à remercier les associations qui donnent vie à notre village. Nous les accompagnons au mieux de nos possibilités financières. En 2009, cela s'est traduit par une réfection et une mise aux normes de nos installations communales.

Un souci pour la rentrée scolaire de septembre. La fermeture d'une classe préélémentaire de notre école est de plus en plus probable, au motif d'un effectif d'élèves insuffisant. La perte effective d'une classe entraînerait des conséquences qui nous toucheront tous, à plusieurs titres.

Que ce dernier point ne vienne pas interférer de façon trop significative notre vie de tous les jours ! Je fais confiance à la volonté, au dynamisme des Mesniloises et des Mesnilois pour préserver, dans l'optimisme, le bien vivre dans notre commune. A cet endroit, je souligne l'efficacité de l'équipe municipale et de nos employés municipaux.

J'accorde une place prépondérante à la communication et le bulletin annuel en est un vecteur indispensable. Aussi, je vous demande, à la lecture de ce numéro, de bien vouloir nous faire parvenir vos remarques éventuelles et pertinentes s'il en est.

Avant de vous souhaiter une bonne lecture, permettez-moi de renouveler mes vœux de santé et de bonheur ; il n'est jamais trop tard.



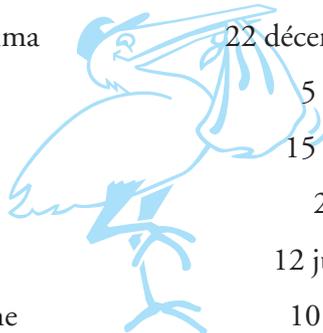
*Amicalement,
Norbert CAYUELA*





Naissances

DEGOUTTE Emma	22 décembre 2008
DOURDY Nolan	5 mars 2009
BOUT Timothée	15 mars 2009
TAYEBI Selya	2 mai 2009
GAUTIER Jade	12 juillet 2009
HARASSE Maxime	10 août 2009
GIRAUD Mathis	26 août 2009
LE NICOLAS-PORTIER Emma	10 septembre 2009
DAVY Ethan	16 septembre 2009
LE MAREC Maëlys	10 décembre 2009



Mariages

LE CLÉZIO Christophe et RENAUX Sabrina	2 mai 2009
HÉRON Pierrick et RENAUD Aurélia	6 juin 2009
RAPIN Didier et ENTRAYGUES Laëtitia	13 juin 2009
BRETHENOUX Christophe et GADOIS Pauline	13 juin 2009
MENTION Gil et KARBOUBI Fatima	13 juin 2009
QUESTE Benoît et DE MENOUE Marie-Élisabeth	22 août 2009



Décès

VEILLARD Anne-Marie, née ROBERT	27 décembre 2008
LANOÉ Maurice	3 janvier 2009
BELOU Lucienne, née DODIER	6 janvier 2009
FÉRAULT Georges	31 janvier 2009
LE GOFF Yves	17 février 2009
PORTIER Stéphane	12 avril 2009
GRICHOIS Jean	17 avril 2009
STENOUE Josette, née GUILLE	18 avril 2009
LAMBLIN Serge	19 mai 2009
LONGUET Simone, née ANTOINE	30 juin 2009
ROGER Guy	5 juillet 2009
DOURDY Nolan	6 juillet 2009
VINCENT Robert	9 juillet 2009
GUILLE Robert	3 août 2009
PROVÔTS Gérard	17 octobre 2009
TESSIER Lucien	19 octobre 2009
VERBEURGT Christian	17 décembre 2009



Fête de la peinture

Le 6 juin 2010, jour de la fête de la peinture, le Mesnil participe à cette manifestation et organise une exposition qui regroupe des peintres et des sculpteurs.



Rendez-vous au Foyer communal de 9 h 30 à 18 h 30.

Venez nombreux encourager les artistes.

Luciano SANCHIONI
Dominique HERVIEU

Directeur de la publication : Norbert Cayuela

Crédit photos : Commission Communication

Rédaction : Éliane Brousse, Marie de Menou

Remerciements aux personnes qui ont participé à la relecture de ce bulletin

Conception - Impression :

Communication - 28100 DREUX - Tél. 02 37 46 62 36

Tirage : 500 exemplaires



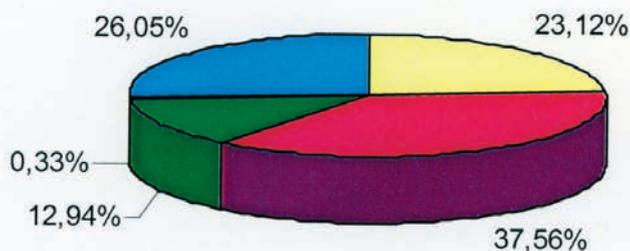


RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2009

Déficit d'investissement au 31/12/2009 :	47 504,19 €
Excédent de fonctionnement au 31/12/2009 :	100 181,18 €
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2009 :	365 743,35 €
D'où un résultat à reporter de :	318 239,16 €

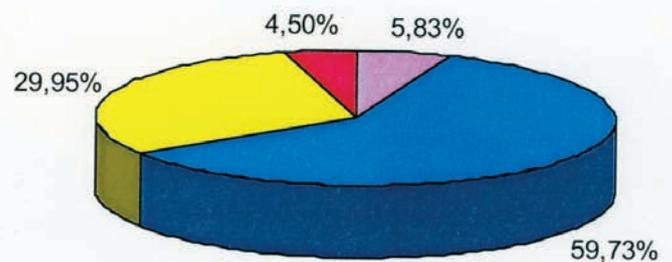
FUNCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement



- charges générales
- charges de personnel
- autres charges de gestion courante
- intérêts d'emprunts
- réserve

Recettes de fonctionnement



- ventes de produits
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits

INVESTISSEMENTS

Réalisés en 2009 :

- Travaux en régie	3 885,72 €
- Travaux SIEGE	540,00 €
- Achat camion-benne	19 881,00 €
- Chauffe-eau stade	6 809,28 €
- Aménagement parking mairie	65 812,24 €
- Mise aux normes des installations électriques	21 321,10 €

Prévus en 2010 :

- Travaux en régie	10 000,00 €
- Matériels techniques divers	5 000,00 €
- Achats (pieds de tables, barrières, chaises)	5 600,00 €
- Restauration monument aux morts	4 000,00 €
- Dos d'âne RD 50	9 491,00 €
- Matériel informatique	1 000,00 €
- Achat frigo cantine scolaire	2 520,00 €
- Enfouissement du réseau électrique	57 100,00 €





En réponse à une question qui m'a souvent été posée : « qui a libéré la commune du Mesnil-sur-l'Estrée en août 1944 ? », je m'étais penché sur la question il y a plusieurs années.

Voici le résultat de mes recherches en attendant que quelqu'un me contredise.

Le Mesnil-sur-l'Estrée a la particularité de s'étendre depuis le bas de la rivière l'Avre (le Mesnil-Bas) jusqu'au sommet d'une colline (le Mesnil-Haut). On pourrait dire que du point de vue géographique il y a deux cités différentes.

Après la bataille de Normandie (6 juin 1944/24 juillet 1944) dates officielles, les troupes américaines arrivent dans notre région dès la mi-août 1944. Cependant, deux armées américaines différentes vont y combattre mais à des dates légèrement différentes. La première à se présenter dès le 16 août est la 3^e armée du général George Patton avec le XV Corps du général Haislips représentée par la 5th Armored division (division blindée) du général Oliver.

Quelques jours plus tard, le 21 août, ce fut le tour de la 1st army du général Courtney Hodge avec le XIX Corps du général Mc Corlet et la 30th infantry division du général Hobbs. Cela fait beaucoup de généraux mais c'est une vue d'ensemble. Pour être plus précis la limite des secteurs impartis aux deux divisions était l'Avre.

En effet, le 16 août, la 5th Armored division du général Oliver venait de libérer la ville de Dreux. Son Combat Command « R » ou CCR commandé par le colonel Hamberg étant positionné au nord de cette ville, envoya en reconnaissance le long de l'Avre la Task Force Boyer (un groupe de combat) du nom de son commandant.

Le 17 août ce groupe de combat reconnaît les villages situés au sud de l'Avre de Vert-en-Drouais jusqu'à Saint-Georges-Motel en passant par Muzy, où un accrochage fera plusieurs morts chez les Américains. Le Mesnil-Bas étant situé sur la rive nord de l'Avre il se pourrait qu'une petite reconnais-



Groupe de recherche et de reconstitution historique



30th INFANTRY DIVISION
OLD HICKORY
FRENCH ASSOCIATION

sance ait pu avoir lieu sans toutefois le certifier.

Cependant même si un véhicule est entré dans ce secteur de la commune, peut-on dire qu'elle en a été libérée pour autant ? Des anciens du Mesnil m'ont fait remarquer qu'ils avaient bien

aperçu des blindés qui approchaient de la rivière sans toutefois la traverser. « On se demandait pourquoi ils se sont arrêtés, puis plus rien. »

Durant la nuit du 20 au 21 août la 30th infantry division du général Hobbs libère Nonancourt, Saint-Lubin-des-Joncherets et Saint-Rémy-sur-Avre.

Deux de ces trois régiments progressent vers le nord sur Évreux qu'ils atteindront le 23 août. Leurs lignes de progressions sont pour le 119th infantry la Nationale 154 et pour le 120th infantry Courdemanche, Illiers-l'Évêque et Saint-André-de-l'Eure. A l'extrême droite du 120th infantry le long de l'Avre (côté nord) puis de l'Eure (côté ouest) le 30th reconnaissance troop. Il était fréquent dans ces unités de reconnaissance de ne pas s'attarder dans les villages qu'elles traversaient surtout lorsque la population les informait que les Allemands étaient partis. Les archives de la 30th infantry division, et il en était de même dans les autres unités, démontrent que de nombreuses poches de résistance étaient contournées pour ne pas retarder l'avance générale de la division. Ces opérations étaient confiées à d'autres unités. Je pense que ce fut le cas pour le Mesnil-sur-l'Estrée qui fut plutôt reconnu que libéré au sens où on l'entend. En général les anciens habitants de nos communes se souviennent de la date exacte de leur libération, ce ne fut pas le cas au Mesnil.

Finalement la question reste toujours posée mais il est possible que le Mesnil-Bas ait été reconnu dès le 17 août 1944 par la 5th Armored division alors que le Mesnil-Haut aurait pu l'être par la 30th infantry division, le 21 août.



René BONATTI
Membre d'honneur
de la 30th infantry division
américaine





Hommage au pilote Australien Clifton Tucker

Cinq février 1944 le temps est magnifique ; les habitants du Mesnil-sur-l'Estrée ont pourtant l'habitude d'entendre les avions survoler leur région où plusieurs d'entre eux se sont crashés.

Mais en cet après-midi vers 14 h 00, une toute jeune femme, alors qu'elle travaillait dans un champ au lieu-dit « Le Fayel », entendit dans le lointain le bruit sourd de la Flak allemande. Cependant elle poursuit son travail mais elle est intriguée par un bruit de moteur. Elle aperçoit dans le ciel un avion à ce moment encore inconnu qui cherchait visiblement à se poser en catastrophe. Cette jeune femme qui s'appelait Paulette Maréchal, aujourd'hui Mme Lemuet, ne sait pas encore que les moments qu'elle va vivre à présent vont bouleverser sa vie. L'avion grossit de plus en plus à mesure de son approche sur le champ de Paulette.

Après quelques battements d'ailes pour bien se mettre dans l'axe du champ, l'avion finit par se poser sur le ventre. Fort heureusement il parvient à se poser sans dommage et ne prend pas feu. Paulette, sans se poser de question et accompagnée de trois hommes qui travaillaient dans un bois voisin, se portent au secours du pilote.

Tous l'aident à se dégager du cockpit et à se débarrasser de son parachute.

Le pilote que Paulette vient de sauver est Australien mais cela elle l'ignore encore.

Il s'appelle Clifton Tucker, son unité étant le 175th Fighter Squadron de la RAF équipé du Typhon 1B.

Toutefois Paulette savait qu'il s'agissait d'un pilote allié grâce à la cocarde peinte sur le fuselage.

A présent il fallait faire vite : les Allemands informés devaient sans doute rechercher le lieu du crash et récupérer le pilote. Après avoir caché le parachute que l'on ne retrouvera jamais, il a dû servir à confectionner plusieurs vêtements, Paulette prend en charge le malheureux Clif et

l'emmène au risque de sa vie chez elle route de Dreux au Mesnil-sur-l'Estrée.

A peine étaient-ils dans la maison que déjà un camion allemand, avec à son bord quatre soldats provenant sans doute de la Kommandatur de Saint-Georges-Motel, passait devant la maison.



Une seule personne aperçut Paulette et Clif courir à la sortie du bois, mais restera muette durant toute la guerre.

Arrivés dans la maison, le premier obstacle fut le grand-père qui, très lucide, prévoyait les sanctions possibles en cas de découverte. Quant à la tante de Paulette elle semblait plutôt hostile pour les mêmes raisons que

le grand-père. Toujours est-il qu'ils donnèrent à manger et à boire à Clif et le cachèrent dans la cave au fond du jardin le temps que tout se calme. Clif voulait offrir des cigarettes mais on lui interdisait de fumer à cause de l'odeur du tabac anglais qui pourrait susciter la curiosité du voisinage. Le dialogue fut difficile entre Clif et la famille de Paulette car personne ne parlait anglais et Clif n'était pas meilleur en français.

A présent, que fallait-il faire avec Clif une fois remis de ses émotions ? Paulette ignorait à cet instant si quelqu'un de mal intentionné les avaient dénoncés, il fallait donc faire vite. L'uniforme de Clif fut brûlé mais Paulette garda en souvenir l'insigne de corps de Clif. Des vêtements civils lui furent remis afin qu'il ne puisse pas se faire remarquer s'il devait sortir. Le premier transfert se fit dans la ferme de M. Martin vers 17 h 00. Plus tard M. Vigoureux du Brémien et M. Moreau prirent Clif en charge par l'intermédiaire de leur réseau de résistance. Paulette reverra pour la dernière fois Clif chez M. Vigoureux le lendemain matin vers 5 h 00. Les deux jeunes gens ne se reverront plus mais durant toute leur vie ces moments difficiles resteront gravés dans leurs mémoires.

Que devient Clif ? À partir de ce moment Paulette va tout ignorer pendant de longues années. Clif reçoit une fausse



Hommage au pilote Australien Clifton Tucker



carte d'identité sous le nom de Duval et devient subitement sourd et muet. Clif accompagné d'une jeune femme est accueilli par M. Achaid, rue Buffaud, à Paris. Par la suite Clif et un groupe d'hommes sont déplacés vers le sud de la France, l'objectif étant l'Espagne où la marine britannique était présente notamment à Barcelone. Problème dans les Pyrénées, le contact n'est pas au rendez-vous. Le groupe décide tout de même de poursuivre seul la traversée de la montagne. Malheureusement durant cette fuite vers l'Espagne, le pied droit de Clif se met à geler, ce qui le diminue fortement et sera un gros problème durant toute sa vie. Le groupe se fit capturer le 15 mars 1944, un prêtre les ayant dénoncés à la Gestapo.

Transférés à la prison de Fresnes en région parisienne il sera mis à l'isolement et torturé. En juin 1944 il sera transféré au Stalag 3 de la Luftwaffe au nord de la ville de Compund en Silésie. Beaucoup plus tard, en hiver 1945, devant l'avancée de l'armée Rouge, le Stalag 3 fut abandonné ; alors commença une longue et épuisante marche qui devait emmener les prisonniers jusqu'en Westphalie. Les SS qui accompagnaient les prisonniers de guerre étaient très agressifs envers eux malgré les conventions de Genève. Clif fut enfin libéré à Lübeck par les Américains

en mai 1945 et rapatrié vers l'hôpital de Bournemouth en Angleterre. Par la suite il embarquera sur le navire *Orion*, passera par le canal de Panama et arrivera à Sydney en Australie en septembre 1945. Avec l'assistance de son père, Clif achète une petite ferme proche de Quesland. En 1947 il épouse Joan qui lui donnera deux enfants, Robert et Gillian. Clif rachète une ferme plus importante proche de Gatton. Il commence à avoir des problèmes de santé dus à son expérience dans les camps de prisonniers. Il passe plusieurs mois à l'hôpital et doit abandonner sa ferme. Plus tard il rejoint une entreprise qui pose des câbles souterrains à Brisbane, mais à 57 ans il est déclaré totalement inapte au travail et reçoit une pension. Clif décédera relativement jeune... il avait 66 ans.

Il y a environ une dizaine d'années, M. Jean-Luc Gruson, de Saint-Lubin, fit des recherches et retrouva la famille Tucker. Plusieurs mois après, Robert et sa famille rencontrèrent Mme Paulette Lemuet dans sa maison où cinquante-cinq ans plus tôt elle accueillit son père. Paulette qui avait gardé l'insigne de Clif l'a remise à son fils Bob.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention et je crois que nous pouvons applaudir Mme Paulette Lemuet, Clif en serait très heureux.

René BONATTI

Notre église

Elle recèle des trésors, mais encore faut-il bien regarder et chercher pour les trouver. Abandonnés dans un coin, noircis par les années, tous ces objets qui ont vécu, représentent pour certains des souvenirs, pour d'autres, la richesse du patrimoine.

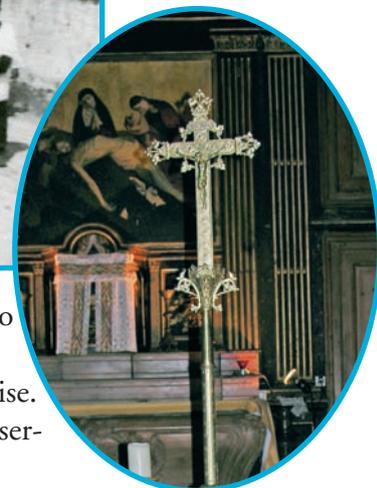
C'est ainsi qu'une croix magnifique a été retrouvée, grâce à des hommes de bonne volonté, sa beauté d'antan.

En 1950, portée par un enfant de chœur, elle menait la procession qui précédait les communiants et communiants du village (photo ci-dessus).

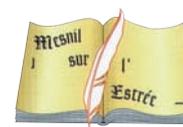
Il a suffi d'un peu de temps et de volonté pour qu'un air de renouveau souffle sur notre église. Il n'est pas besoin d'être croyant pour faire cela. Seulement aimer son village et vouloir conserver ses richesses.

Si vous avez du temps, vous aussi pouvez participer.

Vous serez les bienvenus (contact : Bernard Duplat, permanence en mairie).



Éliane BROUSSE





Juste en face de l'imprimerie, une maison à colombages se cache derrière sa clôture d'arbustes. Il n'en a pas toujours été ainsi : pendant 80 ans, cette maison fut notre bureau de poste.

Le télégraphe, le téléphone, les moyens de communication sont arrivés très tôt dans la commune, liés au développement de l'activité de l'imprimerie. C'est également l'importance de cette activité qui va justifier la création du bureau de poste. La commune n'est certes pas très riche mais pendant longtemps, le



maire n'est autre que le directeur de l'imprimerie et chaque fois que l'administration des P et T demande une avance de fonds pour créer un nouveau service, c'est la société Firmin-Didot qui prête l'argent. Elle va aussi faire construire le bureau de poste.

En 1869, une ligne télégraphique relie le Mesnil à Dreux. Firmin-Didot fournit le local et un employé. Julien Hurel, correcteur, qui s'est initié à l'alphabet morse, en assure le fonctionnement à mi-temps pour expédier et recevoir les dépêches. Ce service est ouvert au public.

Le téléphone arrive par étapes. En 1883, une ligne privée relie les usines de Sorel, de l'Estrée et du Mesnil. Suivra une cabine téléphonique publique et un réseau de conversations taxées, d'étendue très limitée au départ. Il n'y a encore que quelques abonnés, l'imprimerie en est le premier (comme on le constate, son numéro se termine toujours par 001). Au Mesnil-Haut, un poste public est installé chez Belle qui tient le café-épicerie place du château.

Un bureau de facteur-receveur a été créé dans la commune. Les services télégraphiques et téléphoniques vont bientôt lui être réunis. La société Firmin-Didot se substitue à la commune pour l'indemnité versée au facteur pour le surcroît de travail.

La commune souhaite maintenant la transformation du bureau en recette complète, ajoutant aux services existants les mandats internationaux, la caisse d'épargne postale, la caisse des retraites pour la vieillesse et les colis postaux ainsi que leur acheminement en voiture vers la gare (de Saint-

**4 FRANCS
PAR AN 4**

LE

MONITEUR

DES

TIRAGES FINANCIERS

Publiant les listes officielles de tous les tirages d'Actions et d'Obligations françaises et étrangères, ainsi que tous les renseignements financiers utiles aux capitalistes.

—

Directeur et Rédacteur en chef :

J. PARADIS

Bureaux à Paris, rue Richelieu, 104

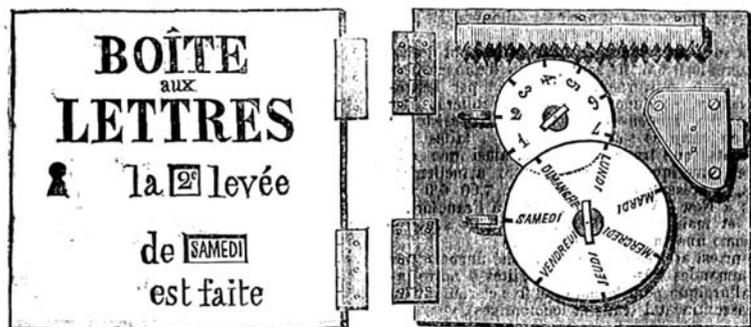
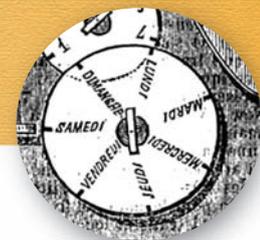
Succursale à Lyon, 5, rue de l'Impératrice.

—

**4 FRANCS
PAR AN 4**



Le bureau de poste



Germain – Saint-Rémy puis de Dreux). La commune doit fournir les locaux que l'administration jugera nécessaires au fonctionnement et au logement du titulaire. Pour ce faire, en 1902, Firmin-Didot fait construire par l'entreprise Lemoine de Dreux un chalet juste en face de l'entrée de l'imprimerie. Le bureau est équipé d'une machine à timbrer (pour les routages) et d'un indicateur, système Thiéry (à cette époque où plusieurs levées journalières étaient effectuées, ce système installé sur la boîte aux lettres permettait de savoir quelle levée avait été faite en dernier). Deux boîtes aux lettres supplémentaires sont installées dans la commune. L'activité du bureau est importante, les périodiques imprimés au Mesnil sont déposés par sacs entiers ; il faudra même agrandir le local à gauche du bureau.

M. Morin a été le premier receveur de ce bureau. On se souvient aussi de Mmes David, Ségui, Brossard et plus brièvement de MM. Jacopin, Foulon... Quant aux facteurs, Auer, Mme Grichois, sa fille Jacqueline Charron... ils font leur tournée à bicyclette.

Dans les années 70, l'imprimerie utilise moins les services de la poste. De plus, elle connaît des difficultés et met en vente les maisons qu'elle possède. En 1980, l'administration des Postes de l'Eure se trouve dans l'obligation soit d'acheter soit d'évacuer le bureau du Mesnil-Bas. Les locaux sont vétustes et sans confort, une autre solution est recherchée avec la municipalité. Une opportunité se présente : la propriété en face de la mairie est à vendre. La maison est en parfait état pour loger le receveur et les bâtiments peuvent être aménagés pour l'installation du bureau. Elle est aussi mieux située par rapport à l'agglomération et à sa future extension (dont la

soixantaine d'habitations du Clos des Rouillières). L'achat de la propriété Boulière a lieu en octobre 1980. L'administration des P et T participe pour 18 % et versera un loyer. Une subvention et un emprunt sur vingt ans compléteront le financement.

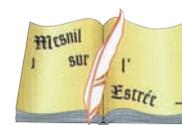
Je vais vous faire rêver : en 1904, voici ce que dit l'almanach-annuaire de l'Eure : les bureaux municipaux – ce qui est le cas du Mesnil – sont ouverts : dans la semaine, de 9 h du matin à midi, et de 2 h à 7 h du soir ; les dimanches et jours fériés, de 8 h à midi. Le courrier était relevé et distribué aussi le dimanche et même une simple carte postale avait de grandes chances d'arriver le lendemain.



En 2010, nous n'avons plus de receveur, les horaires ont considérablement réduit, les délais d'acheminement peuvent être courts à condition d'y mettre le prix, mais estimons nous heureux de posséder encore un bureau de poste.

Nicole MARY

Sources : *Archives municipales de Mesnil-sur-l'Estrée*
Annuaire de l'Eure : 1869, 1904, 1920
Journal des Instituteurs : 18 avril 1869



Les maisons fleuries



En 2009, notre village a encore été bien fleuri.

Les quatre premiers prix offerts par le maire et ses adjoints ont été remis à :

M. et Mme Michel Roland
Mme Jacqueline Jacquet
M. et Mme Dequercadec
M. et Mme Masot Feisthauer.

*Chaque fleur est un message. Et j'imagine sans
peine vos visites du petit matin dans votre jardin...
Les pieds dans la rosée.
Car la vie est une fleur dont l'amour est le nectar.*
Victor Hugo



Les prix suivants offerts par la mairie ont été remis à :

Josiane Bassette, Fabienne Bigorne, Claude Bobin, Georges Bonin, Mme Charly, M. et Mme Fruteau, Claude Laurent, André Lemonnier, Henri Linsart, Alain Maraine, M. Metaiz, Georges Monjaret, René Palluault, Robert Perchon, Paul Perron, René Pigalle, Jean-Charles Vacher, Christian Verbeurgt.

Luciano SANCHIONI,
président



L'école Gutenberg



Organisation de l'école

L'école est constituée de cinq classes (de la petite section au CM 2).

Les élèves sont accueillis à l'école lors de l'année de leurs trois ans.

En septembre 2010, les enfants nés en 2007 pourront y être accueillis. Pour cela il est nécessaire de les inscrire.

L'inscription doit se faire le plus tôt possible en mairie.

Ensuite un rendez-vous sera pris auprès de madame la directrice. Il est nécessaire, lors de cette inscription, de fournir le livret de famille ainsi que le carnet de santé. Des journées portes ouvertes seront organisées pour que parents et enfants puissent visiter l'école.

Les enfants sont répartis en fonction de leur classe d'âge (année 2009/2010).

- Préélémentaire/maternelle :
 - les petites sections (PS) : 10 élèves ;
 - les moyennes sections (MS) : 13 élèves ;
 - les grandes sections (GS) : 17 élèves.

- Élémentaire :
 - cours préparatoire (CP) : 8 élèves ;
 - cours élémentaires :
 - CE 1 : 8 élèves,
 - CE 2 : 23 élèves ;
 - cours moyens :
 - CM 1 : 13 élèves ;
 - CM 2 : 17 élèves.

En fonction de ce nombre d'élèves, cinq classes ont été constituées.

- Classes maternelles :
 - classe de PS/MS ;
 - classe de GS/CP.
- Classes élémentaires :
 - classe de CE 1/CM 1 ;
 - classe de CE 2 ;
 - classe de CM 1/CM.

Le personnel

Cinq enseignants sont nommés par l'Éducation nationale. Un enseignant supplémentaire décharge madame la directrice de ses charges administratives une journée par semaine.



Deux ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) aident les enseignants des classes maternelles. Elles sont fort motivées et impliquées dans leurs fonctions.

Trois dames de service assurent l'entretien des locaux de l'école et du foyer communal. Une autre de leurs missions est de servir les repas le midi et d'encadrer les enfants pendant la pause méridienne.

Les locaux

L'école a été rénovée en 1990. Les classes sont spacieuses et agréables. La présence d'une grande salle de sport ainsi que d'une bibliothèque permet de varier les apprentissages.

La salle de restauration et la cuisine ont été modernisées. Des repas équilibrés y sont préparés. Par ce biais, les enfants sont sensibilisés à la nutrition.

Par ailleurs, les membres de l'équipe enseignante y déjeunent tous les midis, ce qui permet des échanges journaliers et constructifs.

Les horaires

Les horaires de l'école ont été modifiés en septembre 2008 : le matin de 9 h 00 à 12 h 00 et l'après-midi de 14 h 00 à 17 h 00.

Les écoles fonctionnent sur quatre jours mais « l'aide personnalisée » a été mise en place, sur la pause méridienne, pour compenser la réduction des horaires. Elle consiste à s'occuper des enfants ayant des difficultés (même passagères) pendant 30 minutes. C'est un moment privilégié car ils sont au maximum sept. On peut ainsi reprendre ce qui n'a pas été compris et éviter que les lacunes s'accroissent.

Les relations avec la municipalité

Le maire de la commune est membre du conseil d'école qui se réunit au moins une fois par trimestre. Lors de ces réunions, divers sujets sont abordés, par exemple :

- les subventions accordées par la mairie ;
- les travaux et les achats souhaités ;
- les horaires ;
- les voyages ;
- la restauration.

Seuls les sujets pédagogiques relevant uniquement des enseignants n'y sont pas exposés.





Le carnaval

Notre carnaval a eu lieu vendredi 19 mars 2010, il a fait très beau. Nous nous sommes bien amusés. Nous avons produit notre propre musique avec des instruments que nous avons construits ou ceux que nous avons emmenés car le thème de ce carnaval était : la musique.

Le spectacle de fin d'année scolaire

L'an dernier nous sommes allés au Foyer communal afin que chaque classe puisse présenter la mise en scène de contes traditionnels aux parents.

Aladin et la lampe magique pour les PS/MS.

Le gentil loup et les trois vilains cochons pour les GS/CP.

Le petit poucet pour les CE 1.

Le petit prince pour les CE 2/CM 1.

Les CM 1/CM 2 ont présenté *Les contes à l'envers*.



Le voyage scolaire

L'an dernier les enfants de la petite section au CE 1 sont allés à Paris faire des expériences à la cité des sciences de la Villette. Quant aux élèves des autres classes, ils ont découvert les grands principes du recyclage au SETOM d'Évreux, puis ont terminé par une visite au musée d'art, d'histoire et d'archéologie d'Évreux.

En fin d'année 2009/2010, une journée récréative est prévue pour les élèves du CE 2 au CM 2 au parc Astérix.

Les élèves de la petite section au CE 1 pourront admirer des oiseaux ainsi qu'une démonstration de rapaces à Basline.

La prévention routière

Chaque année la gendarmerie intervient en classe de CM 1/CM 2 afin de délivrer les consignes relatives à la sécurité routière.

Les parcours sont réalisés dans la cour de l'école à la suite de quoi un brevet est attribué aux enfants. Nous travaillons aussi dans les autres classes sur la sécurité domestique et l'apprentissage des premiers gestes de secours.



Spectacle de Noël

Chaque année un spectacle est offert aux enfants de toute l'école. Cette année la compagnie *Mariska* nous a présenté un spectacle de marionnettes qui s'intitulait « Un si joli conte ».

En décembre 2009, nos chants de Noël, ainsi que la visite tellement attendue du Père Noël, ont dû être annulés en raison de conditions climatiques particulières.



Les sorties nature

Nous participons chaque année à l'opération « Nettoyons la nature ».

Les maternelles s'occupent de nettoyer l'école et ses environs. Les primaires, le village et la forêt. Par ailleurs, le thème du recyclage et de l'éducation à l'écocitoyenneté est abordé dans les différentes classes. Un jardin scolaire a été réalisé avec les classes de CM 1/CM 2 et PS/MS. Nous profitons de ce dernier pour faire pousser des plantes aromatiques que notre cantinière utilise régulièrement pour agrémenter ses plats.

Nous organisons également en maternelle des sorties en forêt pour observer le cycle des saisons.





Travaux - Réalisations dans la commune en 2009

Pour l'année 2009, nous avons fixé un certain nombre de travaux et projets ; certains ont été réalisés, dont voici une liste succincte :

- restaurant scolaire : remplacement du ballon d'eau chaude et pose de faïence blanche dans la partie inférieure des murs de la cuisine (actuellement de la faïence colorée est posée dans la salle du restaurant scolaire) ;
- remplacement de deux extincteurs ;
- éclairage public ;
- mise en conformité des installations électriques des salles de théâtre, tennis de table, vitrail, groupe scolaire et mairie ;
- stade : remplacement du chauffe-eau aux vestiaires et des buts ; réensemencement du terrain de football ;
- achat de matériel technique : poubelles, échafaudage, camion-benne ;
- église : les portes ont été repeintes ;
- réalisation du parking place de la Poste dont l'inauguration a eu lieu le 17 octobre 2009.



*Inauguration
du parking de la poste*





Le mardi 23 mars 2010, dans le cadre d'une première mondiale dans l'industrie du livre, le groupe CPI en partenariat avec Hewlett-Packard, au sein de l'imprimerie Firmin-Didot, inaugurait la ligne de fabrication la plus moderne, unique au monde : la *Quantum*.

Cette nouvelle technologie d'impression jet d'encre, numérique, mesure trente-cinq mètres de long et dix-huit mètres de large. Cette imprimante géante est adaptée à l'impression des livres en court-tirage mais peut être programmée pour un livre aussi bien que pour un million d'exemplaires.

« Fierté toute particulière du groupe CPI », l'imprimerie Firmin-Didot a franchi avec succès toutes les mutations et révolutions successives de l'imprimerie. Chaque année, elle produit en littérature grand format et poche pour les plus

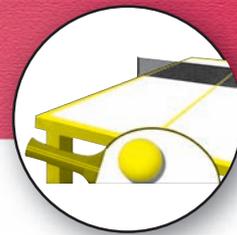


grandes maisons d'édition françaises quelque vingt-cinq millions d'ouvrages. L'arrivée de la *Quantum* dans ses bâtiments contribue au rayonnement de l'industrie du livre en France et en Europe. Mesnil-sur-l'Estrée, plus que jamais, mérite son appellation de « Cité des imprimeurs ».

L'inauguration exceptionnelle a été présidée par M. Pierre-François Catte, président du directoire CPI, en présence bien évidemment, de M. Bruno Daysson, directeur de l'imprimerie du Mesnil. M. Joël Hervieu, conseiller général du canton, faisait partie des invités privilégiés de cette manifestation.

Norbert CAYUELA





Les pongistes mesnilois

Les pongistes mesnilois ont entamé leur cinquième année d'existence. Cette saison, l'association compte une trentaine de licenciés, dont une grande majorité de jeunes. Ils sont encadrés par Isabelle Foucault.



Plusieurs groupes ont été mis en place afin de donner à tous les pongistes la chance d'évoluer dans de bonnes conditions. A l'heure actuelle, les infrastructures ne permettent pas au club de pouvoir se développer comme il le souhaiterait. L'association espère obtenir des réponses concrètes de la communauté de communes ou de la commune, concernant la construction d'une nouvelle salle. L'une des priorités du club est de proposer, à tout le monde, la pratique de cette discipline mais aussi de former les plus jeunes, qui constitueront dans quelques années l'équipe fanion.

Cette saison, l'équipe qui évolue en départementale 2 est ainsi principalement constituée de joueurs formés au club. Promue à ce niveau, l'équipe réalise un parcours remarquable puisqu'elle occupe la troisième place après la moitié du championnat. Elle devrait donc obtenir son maintien, l'objectif initial du club.

Une seconde équipe évolue également en D3. Si elle ne s'est pas encore imposée, tous les joueurs continuent de se battre et défendent parfaitement les couleurs du club. Une équipe « jeunes » dispute également son championnat dans la catégorie des confirmés. Cette épreuve leur permet de découvrir la compétition et d'engranger un peu plus d'expérience.

Trois filles et un seul senior participent au championnat individuel appelé Critérium. De belles performances pour Anaëlle, Anaïs et Juliette qui oscillent entre la départementale et la régionale et qui ont ob-

tenu leur qualification pour les finales. Du côté garçon, Nicolas obtient de bons résultats (car ce n'est pas évident) et notamment au dernier tour.

Manifestations

Le club a organisé son traditionnel tournoi annuel le dimanche 28 mars, au Foyer communal de la commune. De nombreux lots étaient, à cette occasion, mis en jeu.

De plus, le 29 mai, les pongistes mesnilois feront une démonstration à *Decathlon* Évreux afin de mettre en valeur encore un peu plus le club. Et enfin, en juin, le club tiendra son assemblée générale.

Horaires d'entraînement

Le vendredi, de 17 h 45 à 18 h 45 pour les débutants, de 19 h 00 à 20 h 00/20 h 30 pour les jeunes et adultes.

Bureau

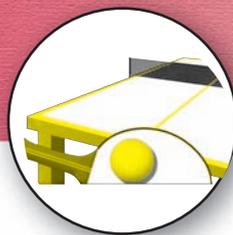
Présidente-entraîneur : Isabelle Foucault (02 32 37 38 85)

Secrétaire : Benoît Galley

Trésorier : Olivier Parent.

Isabelle FOUCAULT,
présidente





Football club Vallée d'Avre



Après avoir remporté trois titres la saison dernière, pour les poussins et nos deux équipes seniors, nous vivons cette année une période plus difficile... Il est vrai que nous avons connu cinq montées en six ans et que nous jouons aujourd'hui pour nos seniors au plus haut de notre district.



C'était notre objectif, que nous sommes tous très fiers d'avoir atteint, mais aujourd'hui, nombre de contraintes surviennent et nous posent des interrogations. Nous manquons de dirigeants pour nos équipes seniors, nous sommes à l'étroit dans nos installations, qui deviennent obsolètes selon les normes que nous imposent nos instances... Jusqu'à la catégorie des poussins, nous n'avons pas de difficultés pour former nos équipes de jeunes, mais après, c'est plus compliqué ; soit, nous n'avons pas d'équipes et nous laissons nos jeunes partir ou arrêter ce qui est pire quand on sait l'équilibre que leur apporte notre sport, ou nous composons une entente avec nos voisins d'Illiers, comme c'est le cas pour nos treize ans et cela se passe très bien.

Nous recherchons aussi des personnes qui seraient intéressées par l'arbitrage, tâche que j'assume moi-même tous les dimanches avec plaisir, mais nous ne sommes pas en règle et nous ne pouvons fonctionner à plein régime...

Tout cela nous porte à réfléchir sur les possibilités d'évolution que nous avons pour développer encore notre club, continuer notre progression et atteindre le niveau supérieur.



Questions que se pose aussi le club voisin qui rencontre à peu de choses près les mêmes difficultés et aussi notre communauté de communes, prête à investir mais sous certaines conditions... Parmi ces conditions, celle qui semble essentielle est le rapprochement pour un projet commun de grande envergure...

A l'écoute de nos élus, après avoir rencontré nos voisins d'Illiers, sachant que nos communes respectives ne pourront pas accéder à nos besoins respectifs, nous avons décidé de faire un pas dans ce sens. Dans la mesure où nous fonctionnons déjà ensemble avec nos treize ans, avec succès, nous regrouperons toutes nos équipes de jeunes dès la saison prochaine et étudions d'ores et déjà, la possibilité d'une fusion complète... Les avantages sur tous les plans semblent intéressants et à terme nous y serons certainement contraints...

J'engage tous les passionnés à nous rejoindre, nous avons besoin de vous !

Sportivement.

Stéphane GRICHOIS,
président





Deux créations en chantier pour séduire tous les publics

Arthur et Merlin

Écrit « sur mesure » par Danielle Aubert pour l'équipe des jeunes afin qu'ils découvrent les valeurs de l'esprit chevaleresque, de l'amour courtois et de la conquête du Graal. Ces notions-là au départ les dépassaient un peu. Leur environnement actuel ne les met pas particulièrement en valeur.

La violence gratuite qui inonde les écrans de télévision et la dégradation d'une certaine idée de la fraternité au sein de notre société, ne les préparent pas vraiment à entrer dans un univers de partage et de tolérance.

Que dire de la si petite place laissée à la force de l'engagement collectif face au repli sur soi, à l'importance de l'imaginaire sur l'omniprésence du réel !

Mais progressivement ils s'attachent aux personnages qu'ils vont jouer, aux valeurs que ceux-ci défendent tout en conservant l'enthousiasme indémodable de leur jeunesse et ce zest de lucidité qu'ils portent sur leurs semblables d'hier en sachant faire la part des choses.

Neuf jeunes acteurs s'approprient cette pièce : Alexia, Antoine, Léa, Esteban, Maëlle, Maxime, Noémie, Geoffray et Florian et une comédienne au talent reconnu : Yolande qui, en leur présence, ne fait que rajeunir !

Des manteaux avec personne dedans

Cette pièce de Jean-Pierre Canet, un auteur contemporain à l'écriture lumineuse, avec lequel des échanges d'amitié se sont établis, sera interprétée par l'équipe des adultes.

A l'instar des *Misérables* (un beau succès de la compagnie) cette œuvre joue sur des ressorts émotionnels forts, ponctués par des épisodes comiques, qui lui apporte une respiration bien orchestrée.

Le sujet de la pièce tourne autour de plusieurs notions : le devoir de mémoire, la force de la jeunesse face à la barbarie, l'éternel besoin d'amour, l'insatiable appétit de justice, l'envie de vivre jusqu'à la dernière goutte de bonheur et le ridicule de ceux qui font les mauvais choix.

Ce spectacle représente un temps fort dans l'histoire des *Balladins*, dans la mesure où tout repose sur les comédiens, qui ont engagé un travail approfondi sur les textes et les personnages.

Six comédiens interprètent cette pièce : Danielle, Michel, Éric, Marie, Benoît et Véronique.

Une équipe technique vient renforcer les comédiens pour relever des défis de réalisation de costumes, de décors, d'effets lumière et sons qui sont toujours très ambitieux chez les *Balladins*.



Les jeunes Balladins en répétition en avril 2010 en forêt de Brocéliande pour leur nouveau spectacle *Arthur et Merlin*

Rien ne pourrait se réaliser sans le soutien de M. le maire et de ses conseillers, des anciens Balladins, de notre fidèle secrétaire Brigitte, de nos couturières Mireille, Catherine, Yvonne, de nos décorateurs Ulla, Benoît, René. Des encouragements de *La compagnie de ma sœur* que nous soutenons et qui, en retour, nous apportent leur aide financière.

A vos calendriers :

Dimanche 13 juin à 16 h 00, au Foyer communal :

ARTHUR et MERLIN

Samedi 9 octobre à 21 h 00, au Foyer communal :

DES MANTEAUX AVEC PERSONNE DEDANS

Samedi 6 novembre à 21 h 00, au Foyer communal :

DES GENS PRESQUE EXTRAORDINAIRES

par *La compagnie de ma sœur*

Dernière minute : nous monterons un hommage à Jean Ferrat et Aragon au profit du Téléthon à la date qui sera fixée par les organisateurs de l'événement.

Une belle production théâtrale au sein du Mesnil à laquelle, nous l'espérons, vous serez très nombreux à participer pour nous encourager et nous aider à repousser toujours plus loin notre exigence artistique qui n'a pour objectif que de vous rendre fiers de nous.

balladins
de l'estrée
Compagnie André-Grichois

Danielle AUBERT,
présidente
des Balladins de l'Estrée
Compagnie André-Grichois





Souvenirs, souvenirs...

Née voici vingt ans, grâce à la baguette magique de la fée Danielle Aubert, en novembre 1989, cette sympathique troupe a pris son essor très vite.

A l'époque ils étaient une vingtaine de jeunes et d'anciens, un mélange un peu hétéroclite. Mais dès le début, Danielle avait repéré les qualités et talents de chacun.

Presque chaque année (gestation oblige), un spectacle nouveau surgissait : *Carnavalissimo* en 1990, *La Rue de la Gaîté* de 1991 à 1992, *La Fête de l'Europe* en 1992 (avec la participation de tout le village, comme pour le bicentenaire de la Révolution en 1989), puis le *B.A.L. poétique* en 1993 (avec le groupe Vibrations pour la partie musicale), *1-2-3 Molière* en 1994. Arrivent ensuite *Les Misérables* qui ont sévi dans toute la région, ainsi que des soirées opérettes de 1995 à 1997.

Parallèlement, la troupe des juniors commençait à pointer le bout du nez en interprétant *l'Histoire de France en direct*, puis *Le Petit Prince*, suivi par *Le Magicien d'Oz* et bien d'autres plus tard.



Carnavalissimo en 1990

Quand un spectacle se produisait au Mesnil, il fallait rajouter des sièges dans la salle du foyer car nombreux étaient les Mesnilois qui voulaient voir leurs « artistes » évoluer sur scène.

Les articles des journaux étant de plus en plus élogieux, la population régionale se faisait plus nombreuse dans cette salle qui s'est avérée trop petite. Heureusement que parfois des représentations étaient faites à l'extérieur, dans les environs, y compris à Dreux.

Pour certains, les années s'accumulaient trop vite. Être sur la brèche à tout moment (pour des répétitions par exemple), devient fatigant pour les plus âgés. Ce qui rajeuni est l'évocation de cette période pleine de vie où l'on avait l'impression d'être « quelqu'un ».

Mais hélas, qui est acteur, n'est pas forcément un artiste.

Car le plus difficile est d'apprendre à jouer la comédie, d'être « présent » sur scène, savoir son rôle (oh ! mémoire !), ne pas se troubler (oh ! le trac !), etc.

Les conseils de la famille Aubert étaient précieux dans ces cas-là.

Avec vingt ans de recul, les souvenirs affluent, les bons, parfois les mauvais, les parties de rigolade, les moqueries, l'intensité de l'émotion ressentie quand le

public applaudit, l'ambiance chaleureuse après, entre nous et puis surtout d'avoir donné du plaisir au public.

Gérard CHAPIRO



Le malade imaginaire





L'Âme du vitrail

La composition du bureau suite à l'assemblée générale du 6 février 2010 est la suivante :

Président	:	Luciano Sanchioni
Vice-président	:	Jacques Boutin
Trésorière	:	Simone Viron
Trésorier-adjointe	:	Micheline Buisson
Secrétaire	:	Danielle Morée
Secrétaire-adjointe	:	Betty Plagnol

Des projets ont été évoqués, tels que :

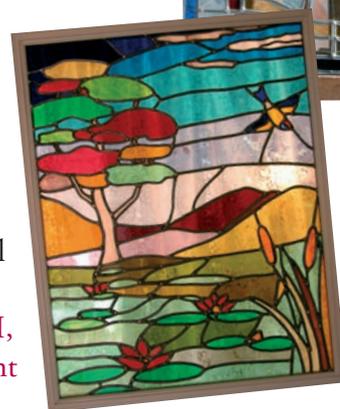
- une exposition à Courdemanche en mai ;
- la visite de l'atelier d'un maître-verrier à Conches ;

- visite de la cathédrale de Chartres avec un nouveau thème d'étude ;

– réalisation d'un vitrail pour la mairie.

Tous les membres de l'association sont heureux de partager ces moments de travail qui se déroulent dans le calme et la sérénité avec un grand esprit de solidarité.

Luciano SANCHIONI,
président



Les anciens combattants



Suite au décès de M. Tessier, notre association compte dix-sept membres et huit veuves. Nous présentons nos condoléances à la famille de M. Tessier.

Le 11 novembre, nous nous sommes rendus au monument aux morts pour un dépôt de gerbes en présence de M. le maire et son conseil municipal et de M. Joël Hervieu, conseiller général.

Une délégation de parachutistes de Dreux (UNP) était présente.

A l'occasion de cette cérémonie, MM. Métais et Arribard ont reçu la médaille commémorative d'Algérie des mains de M. le maire et de M. Joël Hervieu.

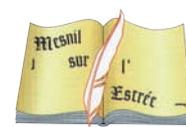


Autres activités de l'association :

- 14 janvier 2010 galette des rois en partenariat avec le Mesnil'Club-Aînés.
- 18 avril 2010 congrès intercantonal, commune de Moisville.
- 8 mai 2010 dépôt de gerbe au monument aux morts.

Je remercie MM. Cayuela et Hervieu pour leur soutien qui permet à notre association de bien fonctionner.

Bernard BOUDEVILLE,
président





Union nationale des parachutistes

Bérets rouges, devoir de mémoire et tradition

L'opinion publique se demande souvent qui sont ces parachutistes, fer de lance de notre armée, qu'on envoie souvent au « casse-pipe » pour défendre notre liberté, notre culture ou tout simplement l'honneur de la France. Qui sont-ils, pourquoi sont-ils différents des autres éléments de notre défense ?

La réponse est multiple. Ces unités parachutistes aguérées au combat par un entraînement intensif, souvent dans la souffrance et proche, sinon au-delà, parfois, de l'extrême limite physique, ont toujours été destinées à intervenir sur le territoire, mais aussi ailleurs pour les intérêts de la France ou pour combattre le racisme, l'obscurantisme et le retour au Moyen Age comme au Kosovo ou actuellement en Afghanistan. Ces unités dépendent de l'armée de terre, mais certaines du ministère de l'Intérieur et plus précisément de la DGSE. Mais en dehors de cet aspect militaire, nous, anciens parachutistes, nous avons un état d'esprit qui nous est propre et qui nous différencie un peu. Notre devise n'est pas seulement *QUI OSE GAGNE*, mais aussi *PARA UN JOUR, PARA TOUJOURS* ; nous développons un esprit de corps, de camaraderie et d'entraide hors du commun. Nous cultivons le devoir de mémoire et la tradition parachutiste. Ce n'est pas seulement le fait d'avoir passé la porte de l'avion et d'avoir eu le courage de sauter dans le vide, c'est beaucoup plus que cela. Nous participons, contrairement aux associations d'anciens combattants souvent moribondes, à toutes les commémorations patriotiques dans le pays.

Le devoir de mémoire est notre quotidien, il n'y a pas que les bons côtés de la vie, mais bien souvent des moments de tristesse quand nous perdons l'un des nôtres au combat comme actuellement en Afghanistan où l'on assiste à une hécatombe. Nous nous sentons concernés et sommes solidaires les uns des autres.

Dans ces moments cruels, dans le deuil, nous savons faire notre devoir de mémoire et penser à tous ceux qui sont morts dans l'abnégation pour défendre la bonne cause, qu'ils aient d'ailleurs été parachutistes ou non. Mais dans notre particularité, nous n'oublions pas pour autant ceux qui sont encore parmi nous, qui sont malades, handicapés ou qui malheureusement ont perdu leur mémoire et ne peuvent même plus puiser de réconfort dans leur passé. Il y en a quelques-uns parmi nous. L'entraide parachutiste n'est pas un vain mot. Pour ce qui est de nos traditions, nous aimons nous rencontrer pour parler, non pas de notre passé militaire (nous en parlons le moins possible sauf pour évoquer les bons moments) mais de notre quotidien, de nos expériences de la vie, nos ambitions, nos joies, nos peines, etc. Mais nous aimons aussi chanter ensemble, par exemple lors de notre défilé annuel sur les Champs-Élysées lors de la fête de la Saint-Michel à Paris. Les paras aiment les chants de marche, ceux qui vous pren-

nent aux tripes, mais aussi des chants gais ou plus nostalgiques, parfois tristes, mais certains aussi plein d'espoir comme *J'avais un camarade* ou *Lili Marleen* ou *La prière du para* chantée, des chants repris dans le répertoire parachutiste depuis bien longtemps.

A ce sujet une petite anecdote : au cours d'un repas des anciens au Mesnil, un membre du conseil municipal s'est étonné que les paras aient fait entendre *La prière du para* au cours de la dernière cérémonie au monument aux morts, donc au cours d'une cérémonie à caractère laïque. Je lui ai répondu un peu sèchement que cela faisait partie de nos traditions. Aujourd'hui je voudrais un peu expliquer et justifier en m'excusant pour cette réponse un peu sèche. Cette prière a été écrite par l'aspirant parachutiste André Zirnheld peu avant sa mort au champ d'honneur en Libye en 1942. André Zirnheld était non seulement très croyant, mais c'était surtout un modèle de courage et d'abnégation totale, sacrifiant sa vie pour servir la France. Un modèle exemplaire pour tous les paras qui connaissent presque tous la prière par cœur :

*Mon Dieu donnez-moi ce qui vous reste
Donnez-moi ce qu'on vous demande jamais...*

*Mais donnez-moi aussi le courage,
Et la force et la foi
Car vous seul donnez
Ce que l'on ne peut obtenir que de soi*

Je dois le dire aujourd'hui, cette personne avait raison de s'étonner, mais la laïcité n'est-elle pas aussi et surtout le garant de nos convictions religieuses quelles qu'elles soient. Nous croyons tous en quelque chose : en Dieu, en Jéhovah, en Allah ou tout simplement au Grand architecte de l'univers. Nous avons tous besoin de croire, cela nous permet de puiser dans le présent et d'espérer en l'avenir.

Cérémonie laïque : oui, mais le monument aux morts est-il laïque, religieux ou profane ? Un peu de tout cela certainement surtout quand il est situé dans un paisible cimetière, dans la verdure, à côté de l'église, sur un coteau charmant, entouré de toutes ces croix et toutes ces stèles et surtout au beau milieu de tous ceux pour qui il a été érigé dans la noble tradition du devoir de mémoire.

Quel endroit aurait été mieux approprié pour faire entendre cette magnifique *Prière du para* ? Je vous le demande.

Roger MEYER, président des parachutistes

« Lieutenant Antoine de La Batie »
7, Lisière Normande - Le Coteau des Forges
27650 Mesnil-sur-l'Estrée
02 37 82 87 93 - 06 07 58 80 98
e-mail : graphiteconsulting@wanadoo.fr





Macadam mesnilois

Cette année encore nos coureurs n'ont pas connu la crise. Nous avons commencé en février par le semi-marathon de Bullions (78), puis le 29 mars ce fut « Les parcours du cœur » organisés par le service des sports de Vernouillet (28).

Ensuite ce fut un temps de préparation pour notre grande sortie de l'année les 13 et 14 juin à Caen (14) où nous avons participé à différentes manifestations. On commença le samedi 13 par une course 100 % féminine « La Rochambelle » où certaines femmes de nos coureurs et d'autres, juste des accompagnatrices, ont pu, au lieu de rester sur le bord de la route, connaître la joie d'effectuer leur première course, et cela pour une bonne cause car les bénéficiaires allaient pour le combat du cancer du sein. Le lendemain deux de nos jeunes coureurs ont fait les 10 km, trois autres coureurs ont, eux, effectué le semi-marathon et quatre ont participé au marathon, dont un a même encore amélioré son temps en effectuant les 42,250 km en moins de 3 h 30.

Après des vacances bien méritées, mais toujours sporti-



ves, nous avons repris le 20 septembre avec l'épouse d'un de nos coureurs qui, ayant participé à un jeu concours lors de « La Rochambelle », a été invitée à participer à une autre course entièrement féminine « La Trouvillaise ». Le même jour d'autres coureurs effectuaient les 15 km des « Foulées de Vert-en-Drouais » (28), puis le 27 septembre certains d'entre nous ont participé au 20 km du Paris-Versailles et d'autres aux 10 et 20 km de Tours.

Le 15 novembre deux de nos adhérents ont couru le semi-marathon de Normandie, départ sur le pont de Normandie, arrivée au Havre.

Pour finir cette année 2009 dans un esprit à la fois sportif et bon enfant, nous avons participé à la corrida de Noël d'Issy-les-Moulineaux (92). Lors de cette manifestation nous avons fait courir une grande partie de nos adhérents qui n'avaient jamais couru. Malgré un grand froid, ils ont fait les 6 km de la course avec des moments difficiles mais toujours dans la bonne humeur et, en plus, tous avec un bonnet de père Noël. Cette dernière course de l'année est la pure représentation de notre association, une bande d'amis qui partagent la passion de la course et qui aiment la partager avec les autres mais toujours dans une ambiance de fête et d'amitié.

Frédéric PAIN, président

Résultats du Téléthon 2009

Cette année, malgré la crise qui frappe chacun d'entre nous, notre commune a su se mobiliser et montrer sa générosité.

Nous avons recueilli à travers les activités proposées et grâce à vos dons, la somme de **3 129,29 euros**.

Un grand merci à tous, Mesnilois, Mesniloises, personnes des environs ainsi que tous ceux qui, par leur état de santé n'ont pu être présents, mais qui ont cependant,

chez eux, donné de leur temps et beaucoup de leur cœur.

Une pensée toute particulière aux handicapés de l'ADAPEI de Marsauceux qui, malgré le mauvais temps, ont été présents et actifs lors de la « marche » organisée le 6 décembre.

Sylvette BROUCKE, coordinatrice





Gymnastique volontaire mesniloise

Bien dans son corps,

Bien dans sa tête, c'est la devise de la gymnastique volontaire

De la bonne humeur, pas de compétition, que de l'entretien physique : équilibre, souplesse, coordination...

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre (deux cours adultes mixtes), inscriptions sur place au foyer communal, auprès de Laurence le mardi à 20 h 00 ou de Gwenaëlle le vendredi à 9 h 00.

En septembre 2010, avec le concours du CODEP (Comité départemental), nous envisageons la création de cours « équilibre » et « mémoire » en plus des séances habituelles.

Gymnastique volontaire : 02 37 82 92 39 ou 02 37 82 94 59.

Vous pouvez assister à quelques cours gratuits avant de vous inscrire.



Mesnil'Club-Aînés

Notre club compte 80 membres.

Les adhérents remercient en premier lieu, toutes les personnes qui les soutiennent : la mairie, pour sa subvention et la mise à disposition de la salle, tous les deux jeudis, lors de nos réunions (jeux de société) ; la CCRSE et le conseil général pour leurs aides financières car, sans eux, nous ne pourrions exister.

Cette année, nous avons, pour la galette des Rois, innové : nous nous sommes groupés avec les Anciens combattants. Après-midi très convivial.

Au cours de notre assemblée générale du 28 janvier dernier, la composition de notre bureau a changé :

Mme Linsart Raymonde et M. Chapiro Gérard ont démissionné.

Mme Verbeurgt Béatrice et M. Boudeville Bernard ont été élus.

Voici la nouvelle composition du bureau :

Présidente : Colette Robquin (sans changement)

Vice-présidente : Rolande Smisdom (sans changement)

Secrétaire : Bernard Boudeville

Trésorier : Jacques Robquin (sans changement).

Autres membres du bureau : Lucienne Boudeville, Marie-Rose Linsart, Jacqueline Charly, Béatrice Verbeurgt.

Nous remercions les nouveaux venus de s'être joints à nous et leur souhaitons la bienvenue au sein du bureau.

Prévisions :

Dimanche 25 avril : cabaret *La Puce à l'oreille*. Cette sortie est accessible aux adhérents et non adhérents.

Mardi 15 juin : une journée à Sablé. Déjeuner croisière.

Mardi 15 septembre : sortie à la ferme du cheval de trait (Juvigny-sur-Andaine).

25 septembre : repas annuel du club.

27 novembre : repas au profit du Téléthon.

Colette ROBQUIN,
présidente





Le Centre de loisirs de l'association C.R.I.S.T.A.L.E. accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans de la Communauté de communes du sud de l'Eure les mercredis, petites vacances et tous les jours du mois de juillet dans les locaux du Foyer communal et parfois au gymnase de l'école Gutenberg.

Chaque mois, un planning d'activités est proposé aux enfants leur permettant de se découvrir à travers les jeux, les activités manuelles, physiques et d'éveiller ainsi leur nature



créatrice, les initiant aux balbutiements de l'art.

La vie en collectivité entrouvre la porte de leur autonomie, des responsabilités et des devoirs à l'égard de leur entourage et de l'environnement.

nement.

Le Centre de loisirs n'est pas une garderie

La vie au centre est rythmée heure pas heure en fonction des âges des enfants. Des stages (danses, dessins, poteries...) et des sorties en autocar, avec les parents qui le désirent, sont organisés pour agrémenter les activités et découvrir de nouveaux espaces.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : **www.cristale27.fr**

En juillet, le centre proposera des stages de danse *Street jazz*, de la mosaïque, du chant et la réalisation d'un film pour les préadolescents, ponctués par les sorties au bord de la mer, à la piscine (programme en cours d'élaboration).

L'association C.R.I.S.T.A.L.E. propose également des cours de djembé le mercredi à 17 h 30 pour les enfants à partir de 7 ans et à 18 h 30 pour les adultes.



De nouvelles activités verront le jour à partir de septembre en partenariat avec d'autres associations et feront l'objet d'une large diffusion.

**Pour toutes demandes d'informations
appeler au 06 74 56 61 95.**

André HABLET, président

OFFRES D'EMPLOI

Dans le cadre de ses activités, l'association recherche :

**UN OU UNE ANIMATEUR(TRICE) DIPLÔMÉ(E) BAFa
ou équivalent pour le mois de juillet 2010**

ET

**UN ou UNE COORDINATEUR(TRICE)
répondant aux critères du contrat unique d'insertion
(jeune de - 26 ans, adulte de + 50 ans ou handicapé)**

Condition : CDD de 12 à 24 mois

Durée hebdomadaire : 20 à 26 heures

SMIC : environ 900 euros/mois

Frais de déplacement : conditions associatives

Lieu : Communauté de communes du sud de l'Eure

- Travail à domicile partiellement

- Déplacement

Véhicule obligatoire

Les deux postes sont cumulables

Priorité aux personnes demeurant sur la CCRSE

Informations au 06.74.56.61.95 ou contact@cristale27.fr



Tom Pouce pousse...
la moelle

2010 : DEUX DONS DU SANG AU MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

Samedi 15 mai de 9 h 00 à 13 h 00

Samedi 16 octobre de 9 h 00 à 13 h 00

Venez nombreux...

L'association continue ses projets envers les malades.

Le 3 avril 2009 a eu lieu au CHU de Rouen, le colloque national intitulé : *Grands adolescents et jeunes majeurs atteints de cancer : accueil et qualité de vie à l'hôpital* qui a rassemblé plus de 200 professionnels de la santé.

Vous retrouverez toutes les interventions sur notre site

<http://tompoucepousselamoelle.medicalistes.org>

Les actes de ce colloque sont publiés et ce livre a été envoyé à de nombreux hôpitaux de France afin qu'il puisse servir de base de réflexion pour les équipes médicales. Il est disponible sur simple demande.

TOM pouce pousse... LA MOELLE accompagne actuellement trois jeunes atteints de cancer et leur permet de s'évader en prenant en charge des activités tout en restant à leur écoute.

Samedi 15 mai à 15 h 00 : assemblée générale de l'association au foyer communal, suivi du verre de l'amitié. Votre présence nous encouragera...

N'hésitez pas à visiter notre site Internet, à laisser un message sur le livre d'or, ou encore à télécharger la lettre de liaison n° 10 qui vous présentera toutes nos activités de l'année.

Et si vous le souhaitez, devenez adhérent de l'association en prenant l'adhésion annuelle de 10 euros.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles désirant réaliser des objets sur différents supports : bois, tissu, peinture ou tout autres idées.

Ils seront mis en vente sur le prochain marché au profit de la recherche.

Un grand merci pour votre aide précieuse.

**Les intéressés peuvent contacter Béatrice
au 06 10 55 01 34.**



TOM pouce pousse...

LA MOELLE

<http://tompoucepousselamoelle.medicalistes.org>

tompoucepousselamoelle@gmail.com

ENSEMBLE CEUVRONS CONTRE LA LEUCÉMIE



Cela s'est passé au Mesnil

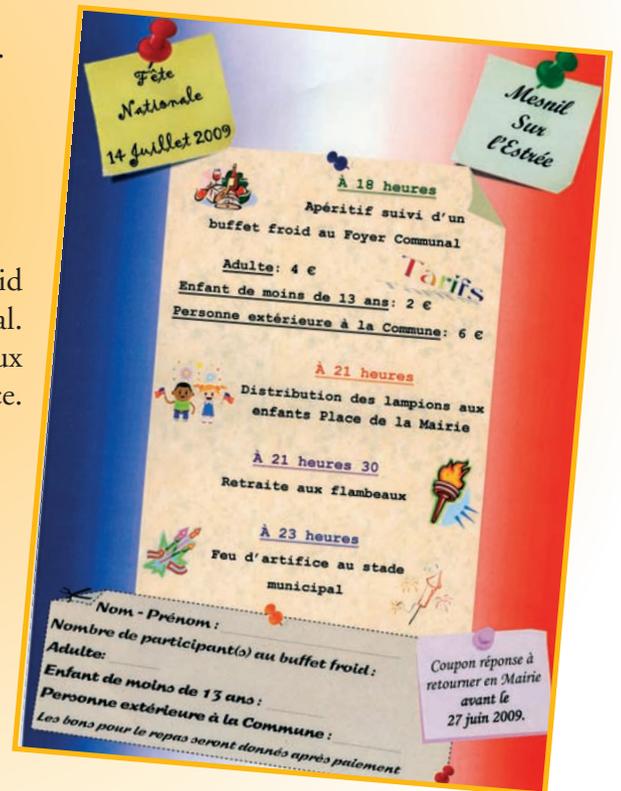


Le 4 janvier 2009,
Monsieur le maire a présenté ses vœux
aux Mesnilois et Mesniloises qui ont reçu
à cette occasion l'agenda 2009.

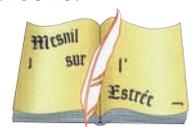


Le 6 juin, pour la fête des mères,
un vin d'honneur a été offert,
au cours duquel une rose
a été remise par les membres
du conseil municipal
à toutes les mamans présentes.

Pour le 14 juillet, un apéritif et un buffet froid
ont eu lieu au foyer communal.
A 21 h 00 : retraite aux flambeaux
suivi du feu d'artifice.



Le 14 novembre, en présence de M. Lefranc, député, a eu lieu le repas des seniors offert par la commune. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance joyeuse, agrémenté par des chansons.





LES CHIENS

Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que ces derniers ne fassent pas leurs déjections sur le trottoir, devant la maison du voisin ou sur les espaces verts communaux. Ne laissez pas divaguer vos chiens. Nous rappelons que les propriétaires de chiens de 2^e catégorie doivent les déclarer en mairie.

TONTE DES PELOUSES ET AUTRES ACTIVITÉS

Avec les beaux jours qui reviennent l'activité dans les jardins reprend. Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants : tous les jours (sauf les samedis, dimanches et fêtes) : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30. Les samedis (sauf jours de fête) : 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00. Les dimanches et jours de fête : 10 h 00 à 12 h 00. Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

ENVIRONNEMENT

Respectons le domaine public communal... Nous constatons, de plus en plus hélas, la dégradation de notre domaine public :

- tailles des haies non faites sur les sentes communales ou sur le domaine public (de la part des riverains) ;
- dépôts d'ordures diverses et de gravats sur les bords des sentes ou chemins ;
- empiètement non autorisé du domaine communal par la réalisation de sortie de garage sur les trottoirs.

TOUTE INFRACTION SERA DORÉNAVANT SANCTIONNÉE

LES QUADS OU LES MOTOS

Nous rappelons que la circulation des engins à moteur (voitures, quads, 4x4, motos) est réglementée par la loi du 3 janvier 1991 qui stipule que la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'État, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur. Ces engins ne peuvent en aucun cas traverser les propriétés privées, les champs et pratiquer le cross. Nous demandons qu'une allure modérée soit respectée. Il serait dommage d'en arriver à prendre un arrêté municipal limitant ou interdisant la circulation de ces engins sur les chemins communaux.

MURS MITOYENS

La séparation mitoyenne est constituée d'une haie ou d'arbres

Haie : les produits de la haie mitoyenne appartiennent par moitié à chaque propriétaire (C. civ., art. 669). Le copropriétaire d'une haie mitoyenne peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge pour lui de construire un mur sur cette limite (C. civ., art. 668, al. 2).

Arbres mitoyens : article 670 du code civil (L. 20 août 1881) : les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie. Les arbres plantés sur la ligne séparative de deux héritages sont aussi réputés mitoyens. Lorsqu'ils meurent ou lorsqu'ils sont coupés ou arrachés, ces arbres sont partagés par moitié.

Les fruits sont recueillis à frais communs et partagés aussi par moitié, soit qu'ils tombent naturellement, soit que la chute en ait été provoquée, soit qu'ils aient été cueillis. Chaque propriétaire a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés.

Plantation d'arbres près du mur mitoyen ou à la limite non matérialisée

Les règles : en principe, il faut se référer aux règlements particuliers (règlement du lotissement, règlement ou usages constants et reconnus) et les respecter.

A défaut de ces règlements particuliers, l'article 671 du code civil prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être :

- plantés à deux mètres de la ligne séparative des deux terrains, s'ils doivent dépasser deux mètres de hauteur ;
- plantés à cinquante centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas deux mètres.

La distance se calcule du centre de l'arbre à la ligne séparative des terrains.

Pour les arbres, arbustes plantés en espalier de chaque côté du mur, il n'y a aucune distance à observer si la plantation ne dépasse pas la crête du mur.

Lorsque la distance légale n'est pas respectée, le voisin peut exiger que les arbres plantés soient arrachés ou réduits à la hauteur réglementaire, sauf s'il y a eu un titre autorisant cette plantation ou une prescription trentenaire (C. civ., art. 672).

Les fruits tombés des branches qui avancent sur la propriété du voisin lui appartiennent. Le voisin peut exiger que les branches qui avancent sur sa propriété soient coupées.



Une artiste au Mesnil ...



Je voudrais vous faire connaître une personne que vous avez certainement croisée dans notre village.

Elle se fait discrète, mais son itinéraire mérite une certaine reconnaissance.

C'est une artiste reconnue, son domaine : la peinture.

Elle se nomme Ulla Dilon et vit à Mesnil-sur-l'Estrée depuis plusieurs années.

Ulla Koponen est originaire de Kuopio en Finlande, au nord d'Helsinki.

Dans les années 1970, elle mène une carrière politique,

étudie la philosophie et la littérature finlandaise à l'université d'Helsinki .

Les hasards de la vie l'orientent vers la peinture.

Elle entre à l'école des Beaux-Arts d'Helsinki.

Régulièrement, elle organise des expositions de peintures et de sculptures dans sa galerie d'art Tokoi à Helsinki.

Elle fait sa première exposition à Helsinki à l'âge de 27 ans sous le nom d'Ulla Valli.

Ensuite beaucoup d'expositions suivent et, sur la demande d'écrivains, ses peintures illustrent des livres d'enfants.

En 1995, à la faveur d'un voyage d'études à Paris, elle rencontre Georges-Max Dilon lors d'une exposition ; celui-ci deviendra son époux.

Ils choisissent de vivre à la campagne et, c'est ainsi qu'ils s'installent à Mesnil-sur-l'Estrée en 1997.

C'est maintenant dans leur maison mesniloise qu'elle trouve l'inspiration pour réaliser ses peintures très colorées.

D'origine finlandaise, pays où s'entremêlent magie, superstitions, traditions, contes et légendes.

Son inspiration est très marquée par tout ce qui caractérise ce pays au climat rude, aux hivers longs et printemps fugitifs.

Ses tableaux, exclusivement à l'huile, sont un hymne aux couleurs.



Ceux-ci dégagent un soupçon de surréalisme avec profusion de détails, de scènes, d'animaux et de personnages sortis tout droit de son imagination.

Depuis son installation en France, elle a participé à de nombreuses expositions.

Dès 1999, elle expose à OFIVALMO, entreprise qui promulgue le mécénat artistique en peinture et sculpture.

En juillet 2005 ses œuvres sont présentées à la galerie Mediart de Paris.

En avril 2006, elle participe

au deuxième festival d'art naïf de Verneuil-sur-Avre où soixante artistes venus de quinze pays différents étaient venus exposer leurs tableaux.

Nous pouvons également citer le salon de peinture de Saint-Rémy-sur-Avre, où on lui décerne le premier prix de l'originalité.

Une expo à la *Pizza Gogo* de Dreux, un salon artistique à Marcilly-sur-Eure et évidemment à Mesnil-sur-l'Estrée, en octobre 2007.

En 2008, elle présente différents tableaux dans un village d'artistes « Rencontre finlandaise » à la Ferté-Loupière (Yonne).

Ses tableaux ont été également exposés quatre années consécutives au Carrousel du Louvre à Paris, Salon international sous le haut patronage des présidents de la République, Jacques Chirac puis Nicolas Sarkozy.

Dernièrement, une de ses toiles, *Aurore boréale* (photo ci-dessus), fut exposée au Grand Palais à Paris, sous le patronage du ministre de la culture Frédéric Mitterrand. Souhaitons à Ulla encore beaucoup d'inspiration pour réaliser de nombreuses et belles peintures.

Si vous le souhaitez promenez-vous et rêvez sur son site internet www.ulladilon.com

Bernard DUPLAT

Texte écrit avec l'autorisation d'Ulla Dilon





MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

- Lundi de 14 h 00 à 18 h 00
- Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00
- Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- Samedi de 9 h 00 à 11 h 00

Permanences de la municipalité :

- Lundi de 15 h 00 à 17 h 00 : Bernard Duplat
- Mercredi de 15 h 00 à 17 h 00 : Christian Vincent
- Vendredi de 15 h 00 à 17 h 00 : Lucien Sanchioni

En dehors des horaires ci-dessus, vous pouvez laisser un message vocal sur le répondeur de la mairie en appelant le 02 37 64 90 01.

DIVERS

Assistante sociale (Madame Marguerite)

- Troisième mercredi après-midi de chaque mois

RANDONNÉE PÉDESTRE

C'est en partant de la mairie le vendredi à 14 h 15 que vous pourrez user vos chaussures de marche.

La vie de la mairie

LOCATION DU FOYER

Tarifs communaux de septembre 2009 à juin 2010
(pas de location en juillet et en août)

Pour les habitants de la commune :

- forfait week-end300 €
- une journée en semaine150 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril150 €
- caution.....500 €

Location de matériel :

- tables3 €
- chaises2 €
- caution.....50 €

Pour les hors commune :

- forfait sociétés ou associations400 €
- chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril150 €
- caution.....500 €



DÉCHETTERIE

Un système d'accès à la déchetterie, par badge informatisé, sera mis en place.

Pour obtenir ce badge, il suffira de remplir le formulaire (voir modèle ci-dessous). On peut se le procurer à la CCRSE ou en mairie. Il est à retourner rempli, accompagné d'un justificatif de domicile.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie :

- Lundi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Dimanche de 9 h 00 à 11 h 00

Nom :Prénom.....
 Adresse :
 Code postal :Commune.....
 Nombre de personnes dans votre foyer :
 Téléphone :Mobile :
 Courriel :

CCRSE Route de Damville 27320 La Madeleine de Nonancourt
Tél : 02.32.32.32.75 Fax : 02.32.33.52.15

INFORMATIONS

Mmes Le Clézio et Toussaint vous accueillent pour vos documents d'état civil, informations sur l'urbanisme, demandes de pièces administratives, inscriptions pour la cantine, locations de salles...

Elles restent à votre disposition pour tous renseignements. N'hésitez pas à les contacter.

☎ 02 37 64 90 00

✉ mairie-de-mesnillestree@orange.fr

STATIONNEMENT

Devant la boulangerie et le tabac l'arrêt minute est avalisé.



Bar, tabac épicerie, journaux	LILY et JOSÉ	02 37 82 90 04
Boucherie, charcuterie, épicerie	Jean-Luc PAUVERT	02 37 82 90 31
Boulangerie, pâtisserie « Aux Délices du Mesnil »	Barbara et Thierry GOURDON	02 37 82 90 08
NOUVEAU Carrelage, rénovation, couverture, construction, maçonnerie générale	Claude BOUT	02 37 82 99 25 06 21 49 46 04
Conseil aux entreprises	Jean-Philippe BROUCKE	06 07 95 63 63
Crinières et Nature-Poney Club	Richard COLLIN	02 37 64 98 05
Déménagement, transport	S.T.O.M.	02 37 82 90 76
Ébéniste, restauration de meubles	Benoît QUESTE	02 37 82 81 55
Écurie (entraînement, concours, pension)	Christophe ESCANDE SARL	02 37 82 98 48
Entretien espaces verts, élagage	Pascal CHOLLOUX	06 08 48 97 79
Entretien espaces verts, élagage	A. LE QUELLEC / M. HARDY	06 75 90 99 26
Gîte de « la Côte Noire »	Florian BECAT	02 37 64 91 00 06 03 17 89 78
Menuisier-Plaquiste	Philippe ESNAULT	06 19 88 28 19
Repassage, nettoyage, services...	Nadine HERMELINE	06 21 90 36 64
Réhabilitation tous corps d'état	Patrick VAGNER	02 37 64 91 70
Transport, terrassement	Gilles BISIG	02 37 64 91 90
COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES		
Pizzeria LA P'TITE FRINGALE	jeudi 18 h 30 à 20 h 30	06 62 76 15 23
POISSONNERIE P. MARTEL	jeudi 9 h 00 à 11 h 00	06 07 99 35 85



Mesnil-sur-l'Estrée





Merci à notre agriculteur pour son implication pendant cette période neigeuse